

Direction

Référence : EAU-AUT-12-0204

Dossier suivi par : Unité Autorisations - ETE

Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30) Email : autorisations@eau.etat.lu

> Administration communale de Schuttrange 2, Place de l'Eglise L-5367 Schuttrange

Esch-sur-Alzette, le - 5 NOV. 2025

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Cardoso & Fils S.àr.l.
Objet	Gestion des eaux dans la cadre de l'exploitation de l'établissement Cardoso & Fils S.àr.l. à Uebersyren
Localité(s)	Uebersyren
Commune(s)	Schuttrange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes:

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés